



COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 28 MARS 2024

Nombre de membres
du Conseil
Communautaire : **48**

Nombre de membres
qui se trouvent
en fonction : **48**

Nombre de délégués :
- présents : 39
- représentés : 5
TOTAL **44**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 28 mars à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE , Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> - -	M. Marc DECKERT, Adjoint Mme Armelle MORGENTHALER, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun. M. Claudio FAZIO, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLISHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe M. David PAULY, Cons. Mun.	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe -	<i>Pour la commune d'OBERHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	- M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> - M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe -	Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire Mme Nathalie DISCHLER, Adjointe

Membres représentés :

M. Eric FRANCHET	ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTY
Mme Solène HOEHN	ayant donné procuration à M. Jean BIEHLER
M. Philippe HEITZ	ayant donné procuration à M. Laurent FURST
Mme Sylvie TETERYCZ	ayant donné procuration à Mme Catherine WOLFF
M. Alain VON WIEDNER	ayant donné procuration à M. Nicolas WEBER

Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

Membres excusés :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM
M. Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN
Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM

Assistait en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

OBJET : FINANCES ET BUDGET – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL BRUCHE MOSSIG, AU TITRE DE L'ANIMATION DE TREMPLIN ENTREPRISES POUR L'ANNEE 2024

N° 24-19

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU l'arrêté préfectoral du 31 décembre 1997 portant création de la Communauté de Communes, en la dotant notamment de la compétence en matière de développement et d'actions économiques ;

VU le Budget Prévisionnel pour l'exercice 2024 de TREMPLIN ENTREPRISES, nécessitant une subvention d'équilibre financier de la Communauté de Communes à hauteur de 15.000,00 € ;

VU le Budget Primitif de l'exercice 2024 approuvé par délibération N° 24-16 de ce jour ;

CONSIDERANT que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2024 ;

CONSIDERANT que TREMPLIN ENTREPRISES est une pépinière d'entreprises portée par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) BRUCHE MOSSIG ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.2541-12-10 ;

SUR LE RAPPORT de la Commission Réunie, en sa séance du 14 mars 2024 ;

ENTENDU les explications complémentaires apportées par Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré, Madame Marie-Reine FISCHER et Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, également membres du Bureau de TREMPLIN ENTREPRISES, n'ayant pas pris part au vote ;

par 42 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 ABSTENTION
décide

d'attribuer une subvention de 15.000,00 € au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) BRUCHE MOSSIG pour l'animation, au titre de l'exercice 2024, de TREMPLIN ENTREPRISES,

précise

que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de l'exercice 2024,

et autorise

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant au versement de cette subvention.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Marianne WEHR



Le Président,

Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 mars 2024
- publication sur le site internet le : 29 mars 2024

Acte à classer

DE-24-19

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-03-29T10-24-00.00 (MI251971633)**Identifiant unique de l'acte :** 067-246701064-20240328-DE-24-19-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** FINANCES ET BUDGET - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL BRUYÈRE MOSIÈRE AU TITRE DE L'ANIMATION DE TREMPLIN ENTREPRISES L'ANNEE 2024**Date de décision :** 28/03/2024**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 7. Finances locales
7.5. Subventions**Identifiant unique de l'acte antérieur :****Acte :** [24-19 FB ATTRIBUTION
SUBVENTION PETR TREMPLIN
ENTREPRISES.PDF](#)**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé**Transmis****Accusé de réception**Date **29/03/24** à **10:24**Date **29/03/24** à **10:24**Date **29/03/24** à **10:29**Par **SEGUIN Muriel**Par **SEGUIN Muriel**